



# SERVICES DE GENA COMBINÉS : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Lorsque vous mettez sur pied des services de GENA combinés, vous devez prendre un certain nombre de décisions qui affectent aussi bien le programme pour les adultes que le programme de garde d'enfants. Certaines de ces décisions portent sur le nombre de places à offrir pour les services de longue durée et de courte durée et sur les mesures à prendre si la demande de services de garde d'enfants augmente d'une manière inattendue (voir Personnel).

Bien que les services de GENA répondent de façon générale aux besoins des programmes pour les adultes, les caractéristiques des services de courte durée, surtout lorsqu'ils sont offerts dans des services combinés, peuvent influencer sur le nombre de places disponibles.

Étant donné les ressources humaines qu'il faut avoir pour fournir des services de GENA combinés, l'organisme d'aide aux immigrants (OAI) peut offrir des services combinés seulement à certains moments, ou les offrir seulement aux parents qui ont réservé une place d'avance. Pour les OAI qui font face à une grande demande de services de courte durée et qui peuvent accueillir un plus grand nombre de clients si les services de courte durée sont offerts continuellement, il est peut-être préférable d'offrir des services combinés en tout temps.

Comme il est important que les parents et les enfants aient une expérience positive, les OAI peuvent adopter une politique autorisant les parents à rester sur place avec leur enfant pendant un certain temps pour que l'enfant se familiarise avec les services de GENA (voir Comment établir votre plan d'accueil).

Les décisions se rapportant à ces questions ont beaucoup d'implications et doivent être prises en tenant compte des besoins de l'organisme et des services de GENA.

L'organisation d'un programme de GENA combinant des services de longue et de courte durée exige un certain nombre de décisions, y compris les suivantes :

- s'il y a lieu d'offrir des services combinés tous les jours ou seulement certains jours de la semaine;
- s'il y a lieu d'exiger que les clients réservent une place d'avance ou s'il y a lieu d'accueillir les clients qui se présentent à la porte;
- s'il y a lieu d'autoriser les parents à prendre du temps pour emmener leurs enfants et rester avec eux jusqu'à ce qu'il se familiarisent avec le milieu.

Bien que toutes ces décisions soient prises par un administrateur, il est important que le personnel de GENA réfléchisse à ces questions et fasse des recommandations en fonction de l'effet que ces décisions auront sur le programme de garde d'enfants.